



SC (10) TRR F  
Original : ANGLAIS

**RAPPORT DU TRESORIER  
DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE  
A LA COMMISSION PERMANENTE**

**M. Roberto BATTELLI**

**Oslo, 6 – 10 juillet 2010**

RAPPORT DU TRESORIER

**M. ROBERTO BATTELLI**

Assemblée parlementaire de l'OSCE

SESSION ANNUELLE

OSLO, 6 -10 JUILLET 2010

1. **Projet de budget de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour 2010/2011**

Conformément à l'Article 41, paragraphe 2, du Règlement de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, j'ai diffusé le 26 mai à la Commission permanente un projet de budget pour le prochain exercice budgétaire. Comme le budget a été gelé pendant l'exercice 2009/2010, ce projet prévoyait une augmentation du budget de l'Assemblée.

Ces dernières semaines, j'ai été en contact avec plusieurs d'entre vous. Manifestement, plusieurs délégations estiment qu'en période de crise financière mondiale, lorsque les budgets publics sont gelés ou sensiblement réduits, l'heure n'est pas à une majoration des contributions à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Comme je l'ai dit précédemment, je suis parfaitement conscient du fait que la crise financière et économique qui s'est déclarée l'an dernier nous touche tous. Dans tous nos parlements, nous sommes confrontés à la nécessité de geler ou réduire les budgets publics et de prendre d'autres mesures restrictives pour faire face à la crise.

Bien entendu, je comprends cet argument et, malgré les difficultés et les conséquences que cela implique, le Secrétaire général et moi-même avons décidé de poursuivre les travaux importants de l'Assemblée pendant un nouvel exercice budgétaire sans majoration du budget. Permettez-moi de vous rappeler, encore une fois, qu'au cours du dernier exercice budgétaire, nous avons gelé le budget, qui n'a pas été augmenté depuis 2008.

Comme vous le voyez, le projet de budget ne comporte par conséquent aucune augmentation pour l'an prochain et son montant est maintenu, pendant un an de plus, au même niveau que celui de cette année, ce qui signifie que **les contributions nationales à l'Assemblée resteront exactement les mêmes.**

Le Secrétaire général et moi-même nous sommes assurés que notre projet de budget pour l'exercice 2010/2011 est compatible et cadre bien avec les efforts que font nos parlements nationaux pour minimiser les dépenses et qu'il reste dans les limites de nos objectifs d'austérité et d'utilisation responsable de l'argent de nos contribuables.

## **2. Contributions pour l'exercice budgétaire 2009/2010**

On trouvera ci-joint la liste des contributions nationales pour le présent exercice budgétaire, qui a commencé le 1er octobre 2009. Comme vous pouvez le constater, nous avons reçu plus de 99,55% de notre budget annuel. Je saisis cette occasion pour remercier toutes les délégations qui ont versé leur contribution en temps voulu. Je rappelle également à celles qui ne l'ont pas fait l'article 40, paragraphe 5, du Règlement, qui stipule que : "*Si les comptes de l'Assemblée font apparaître un défaut de paiement de la part d'un pays pendant une période de neuf mois, les membres de la délégation de ce pays ne sont pas autorisés à voter tant que le paiement n'a pas été effectué*".

En conclusion, j'ai le plaisir de vous indiquer que la situation financière de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE demeure saine.

Pour la 17ème année consécutive, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE est restée dans les limites du budget approuvé. C'est en effet encore le cas pour l'exercice budgétaire 2008/2009, qui s'est terminé le 30 septembre 2009. J'ai également accueilli avec satisfaction l'appréciation positive de nos commissaires aux comptes.

Depuis mon élection en qualité de Trésorier de l'Assemblée à Vilnius, il y a un an, je trouve remarquable que celle-ci continue à fonctionner si efficacement avec un budget si faible au regard du nombre croissant de ses activités.

Comme notre Président l'a récemment fait remarquer, bien que nous ayons de loin les effectifs et le budget les plus modestes de toutes les organisations parlementaires similaires en Europe, nous continuons à maintenir et même accroître notre niveau d'activité. Dans ce contexte, je tiens à féliciter notre Secrétaire général, M. Spencer Oliver, pour les efforts qu'il a déployés afin de rendre cette institution à la fois si efficace et si économe.

A handwritten signature in black ink, reading "Roberto Battelli". The signature is written in a cursive, flowing style.

Roberto BATTELLI  
TRESORIER DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

**Pièces jointes :**

- **Assemblée parlementaire de l'OSCE– Projet de budget 2010/2011**
- **Assemblée parlementaire de l'OSCE– Liste des contributions 2009/2010**